



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





19 FEY. 2029

Greffe

Dénomination

(en entier): MGS -médecins généralistes sprimontois

Forme juridique :

asbl

Siège:

rue Fonds leval 43 à 4140 sprimont

Nº d'entreprise :

0473893401

Objet de l'acte :

dissolution volontaire de l'asbl

Après avoir discuté des points à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinnaire, tenue le 30 juillet 2018--, l'assemblée prend à l'unanimité les décisions suivantes :

-le quorum des présences est validé

-A l'unanimité, l'assemblée décide la dissolution volontaire de l'asbl «Médecins généralistes sprimontois»

-les comptes sont approuvés

-l'assemblée décide de clôturer la liquidation de l'asbl en affectant l'actif net de l'asbl, d'un montant inférieur à 500 euros, en conformité avec ses statuts, à l'asbl «Mémísa», association de soutien à des structures médicales dans des pays pauvres

-L'assemblée estime que pour ce faire, il n'y a pas lieu de désigner un liquidateur, en raison du montant peu important du solde net de l'asbl (<500 euros) qui par ailleurs n'a aucune dettes.

-l'assemblée décide que les archives de l'asbl seront conservées au minimum 5 ans chez le secrétaire, monsieur Boldo, rue du Père André, 8 à Sprimont

«l'assemblée donne décharge aux administrateurs et vote la fin de leur mandat avec la dissolution de l'asbl.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature